

## **Motion du Comité du 24 octobre 2014 relative au Plan d'action du front commun syndical**

Le Comité fédéral de la FGTB s'est réuni ce vendredi 24 octobre 2014.

Il constate que les mesures reprises dans l'accord de gouvernement du 9 octobre 2014 ne sont pas seulement foncièrement injustes pour les travailleurs et les allocataires sociaux mais aussi nuisibles pour la croissance et l'emploi.

Il constate qu'elles ne rencontrent en aucune manière les quatre lignes de forces et priorités déterminées en front commun, à savoir :

### **1. Sauvegarder et renforcer le pouvoir d'achat**

- une marge pour des négociations salariales libres
- maintien intégral de l'indexation automatique des salaires et des allocations
- utilisation de l'intégralité du budget pour la liaison au bien-être des revenus de remplacement

### **2. Une sécurité sociale fédérale forte**

- une véritable protection en cas de chômage, maladie/accident
- une véritable protection en cas de pension
- suffisamment de moyens pour les soins de santé
- un financement bétonné de la sécurité sociale (prolongation dotation d'équilibre)
- des minima plus élevés, supérieurs à la norme de pauvreté européenne
- la garantie des possibilités de sortie anticipée

### **3. Investir dans la relance durable et dans l'emploi**

- une véritable politique d'investissements et d'infrastructure avec, comme priorité, l'infrastructure publique
- la lutte contre le chômage, en ce compris une garantie d'emploi pour les chômeurs de longue durée qui risquent de perdre leur allocation (pas d'emploi forcé et pas de politique d'exclusion)
- davantage d'emplois de qualité dans le secteur privé et public
- une trajectoire budgétaire qui ne porte pas préjudice à la croissance et l'emploi
- un combat renforcé contre le dumping social

### **4. Une justice fiscale**

- une garantie d'une connaissance transparente des différentes sources de revenus
- un partage équilibré de la contribution des revenus du travail et des revenus de la fortune
- un effort particulier des grosses fortunes
- tous les avantages qui sont octroyés aux entreprises doivent être conditionnés à la création d'emplois

Le Comité fédéral confirme le plan d'action du front commun syndical annoncé le 15 octobre :

- 6 novembre 2014 : manifestation nationale à Bruxelles.
- 24 novembre 2014 : grève tournante dans les provinces du Luxembourg, du Hainaut, du Limbourg et d'Anvers.
- 01 décembre 2014 : grève tournante dans les provinces de Namur, de Liège, de Flandre Occidentale et de Flandre Orientale.
- 08 décembre 2014 : grève tournante dans les provinces du Brabant Flamand, du Brabant Wallon et à Bruxelles.
- 15 décembre 2014 : grève nationale

Ce plan d'action fera ensuite l'objet d'une évaluation qui sera présentée au Comité fédéral. Si nécessaire, un nouveau Plan d'action sera alors élaboré et décidé.